



FRANCE

Ecoles et Covid : des tensions Etat-collectivités

Systèmes numériques, capteurs de CO₂... Régions, départements et communes sont en première ligne

C'est une petite phrase qui n'est pas passée inaperçue chez les élus locaux. Lors du point presse gouvernemental du 22 avril, le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a « encouragé » les collectivités à installer des capteurs de CO₂ dans les établissements scolaires. « *Le prix d'un boîtier de base, c'est 80 euros*, précise Delphine Labails, maire PS de Périgueux et responsable des questions scolaires à l'Association des maires de France (AMF). *Pour du matériel un minimum durable qui resservira l'année prochaine, c'est 300 euros.* » La mairie de Périgueux « étudie » la possibilité d'installer ces capteurs, qui doivent pousser à aérer quand l'air est saturé, pour lutter contre la transmission du Covid-19, mais il semble déjà clair que l'Etat ne les financera pas.

L'histoire des capteurs de CO₂ illustre un problème plus vaste, mis en lumière par une année de crise sanitaire. Si l'Etat paie les enseignants, rédige les programmes scolaires et mène les politiques éducatives, les collectivités locales

sont en charge du « matériel ». Et cette répartition des rôles, en cas de crise, peut créer des tensions.

Schématiquement, une partie d'une journée d'école est financée par l'Etat mais le reste l'est par la collectivité : le matériel de classe et les livres, le repas à la cantine, les salaires du cuisinier, de l'agent de ménage et de l'animateur périscolaire... « *Lorsque le ministre dit qu'il faut désinfecter les poignées de porte toutes les heures, c'est à nous de recruter des agents pour le faire* », résume Delphine Labails. Cette organisation, en place depuis la présidence Mitterrand, répartit la charge entre les régions pour les lycées, les départements pour les collèges, et les communes pour les écoles.

« *Pour les capteurs de CO₂, comme pour le reste, le ministre nous dit en substance "débrouillez-vous"*, relève Patrick Bloche, adjoint à l'éducation à la Mairie de Paris. *Tout est comme ça. Qu'il s'agisse de l'achat des masques et du gel ou de l'embauche d'agents supplémentaires.* » La direction des affaires scolaires de la Ville de Paris a dépensé, dit-il, 13,4 millions d'euros

de plus depuis le début de la crise, dont 200 000 euros pour l'installation de capteurs de CO₂, expérimentés dans 188 crèches, écoles et collèges de la capitale.

Fonctionnement trop « jacobin »

Rue de Grenelle, on assure au contraire avoir « énormément aidé », en citant par exemple les 23 millions de masques en tissu distribués aux familles précaires à la rentrée et les 300 000 masques transparents pour les enfants handicapés – des stocks réapprovisionnés en janvier. A l'été 2020, le dispositif « vacances apprenantes » a également mobilisé des fonctionnaires de l'éducation nationale – sur un temps de vacances habituellement géré par les collectivités.

Les élus disent le plus souvent avoir de « très bonnes relations » avec les services de l'Etat chargés de l'école : rectorats, directions académiques et inspecteurs de l'éducation nationale. Mais ils contestent le pilotage de la gestion de crise. « *Nos très bonnes relations avec l'administration dé-*





concentrée nous ont permis de traverser cette année, assure Emmanuel Constant, vice-président chargé de l'éducation au conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. Mais, assez vite, nous avons compris que nos partenaires apprenaient les changements à la télévision, en même temps que nous. Le problème, c'est l'improvisation permanente.»

Découvrir des nouveaux protocoles «à la dernière minute», improviser «en vingt-quatre heures»... La gestion de la pandémie à l'école laisse aux territoires, après un an de crise, le sentiment d'avoir subi un fonctionnement «jacobin». «Pour que cela fonctionne, il aurait fallu dialoguer», insiste Charlotte Brun, adjointe chargée de la ville à la mairie de Lille, qui se souvient du moment où le protocole sanitaire a réclamé un espace de deux mètres entre chaque groupe à la cantine. «D'une ville à l'autre, cette disposition n'était pas appliquée de la même manière, tant le cadrage n'était pas clair.»

Postures politiques

«Cette absence de concertation nous a fait faire des erreurs, abonde Manoëlle Martin, vice-présidente chargée des lycées de la région Hauts-de-France. Il y a eu des aspects des protocoles dont nous avons toujours su que nous ne pourrions pas vraiment les appliquer.» De la restauration scolaire aux «environnements numériques de travail» (ENT), une prérogative des collectivités – dont le «crash» avant les vacances de printemps est resté dans les mémoires –, ces dernières goûtent peu d'être renvoyées à leurs responsabilités, en particulier lorsque la logistique ne suit plus.

A l'inverse, les réussites et initiatives locales deviennent l'occasion de se positionner politiquement, alors que les collectivités sont majoritairement entre les mains

des oppositions au pouvoir LRM. La région Auvergne-Rhône-Alpes, tenue par Laurent Wauquiez (LR), n'a-t-elle pas annoncé le déploiement des purificateurs d'air dès le mois de novembre? «Il peut y avoir un jeu de posture, convient Serge Pouts-Lajus, consultant chez Education et territoires, qui consiste à annoncer que l'Etat est défaillant et que l'on s'y substitue.»

La question centrale est toujours la même: «Qui va payer?» En pratique, la frontière n'est pas toujours si nette: quand l'éducation nationale souhaite rattraper des retards d'équipement, elle peut elle-même commander du matériel; et l'Etat peut financer des projets. En plus de la fiscalité locale, les collectivités sont financées par une dotation globale de fonctionnement de l'Etat – qui sert, entre autres, à financer les affaires scolaires. «Mais ce budget annuel est établi sur un fonctionnement normal, qui ne prend pas en compte la situation exceptionnelle dont relève cette crise sanitaire, pointe Serge Pouts-Lajus. Le Covid-19 oblige à une adaptation des collectivités, qui devient un enjeu de santé publique. Pour cela, il est légitime qu'elles réclament de l'aide.» ■

VIOLAINE MORIN

**« Pour les
capteurs de CO₂
comme pour le
reste, le ministre
dit en substance:
“Débrouillez-
vous” »**

PATRICK BLOCHE
adjoint à l'éducation
à la Mairie de Paris





Le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer (2^e à gauche), en déplacement à Lavoncourt (Haute-Saône), le 1^{er} mars. SEBASTIEN BOZON/AFP

